

EHL Code Éthique

A l'EHL, nous attendons de tous nos membres, tant en interne qu'à l'externe, qu'ils et elles fassent preuve d'une grande éthique professionnelle et suivent certains principes éthiques dans leurs activités et qu'ils et elles contribuent ainsi à la vision et à la mission de l'EHL.

Ce code éthique se fonde sur les valeurs de l'EHL ainsi que sur les grandes lignes directrices du groupe. Il reprend les principes applicables à tous et toutes dans le cadre professionnel quotidien et définit un cadre clair pour l'interaction de tous les membres de la communauté de l'EHL en interne, ainsi qu'avec les partenaires externes (désignés comme « la communauté et les partenaires EHL »).

[Lire le Code Éthique complet](#)

1 Intégrité, transparence, responsabilité



La communauté et les partenaires EHL agissent de bonne foi et avec intégrité, et font preuve d'honnêteté, de fiabilité, d'impartialité et de diligence dans leur travail. On attend qu'ils et elles soient honnêtes et justes dans toutes leurs actions, dignes de confiance et responsables de leurs actes. Ils et elles évitent systématiquement toutes pratiques trompeuses ou comportements malhonnêtes.

2 Diversité, équité & inclusion

La communauté et les partenaires EHL se respectent mutuellement et travaillent dans un environnement inclusif ouvert à tous et toutes, et exempt de discrimination et de toutes formes d'intimidation ou d'harcèlement moral et sexuel. Les membres communiquent de manière respectueuse et non violente, en acceptant les différences, et contribuent ainsi à des relations interpersonnelles positives.



3 Durabilité & responsabilité sociale



La communauté et les partenaires EHL s'engagent à soutenir le groupe dans l'atteinte de ses objectifs en matière de durabilité et prennent en considération l'impact environnemental, ainsi que les dimensions sociales et économiques de leurs activités. Ils et elles favorisent un environnement de travail sûr, sain, respectueux de l'environnement et prennent systématiquement en compte le paramètre durabilité dans leurs prises de décision.

4 Absence de conflits d'intérêts

La communauté et les partenaires EHL agissent sans conflit d'intérêts dans leurs activités professionnelles. Toutes les décisions et actions sont prises dans l'intérêt de l'institution et du bien public. Aucune forme de corruption n'est tolérée.



5 Conformité

La communauté et les partenaires EHL respectent les normes, directives et réglementations professionnelles pertinentes et se conforment aux lois en vigueur. Ils et elles ont connaissance, comprennent, et appliquent les directives EHL. Toutes les informations sont utilisées et communiquées de manière professionnelle et dans le respect des normes applicables.



6 Confidentialité & vie privée

La communauté et les partenaires EHL protègent la confidentialité des informations auxquelles ils et elles ont accès et respectent la vie privée des membres et de toutes les parties prenantes de l'EHL. Ils et elles attachent une grande importance à la protection des données personnelles et se conforment à toutes les lois applicables en la matière.



I Intégrité, transparence, responsabilité



- Traitez vos collègues, les étudiants et étudiantes ainsi que les partenaires avec honnêteté, transparence et respect. Soyez clair dans vos intentions.
- Menez vos activités de manière professionnelle et dans un esprit collaboratif.
- Lorsque vous effectuez des travaux de recherche, évitez toute forme de plagiat ou de fraude. Vos résultats doivent être documentés, les citations doivent être clairement identifiées et complètes. Tous les éléments qui ne sont pas directement les vôtres doivent être cités et correctement référencés.



2 Diversité, équité & inclusion



- Communiquez de manière inclusive et évitez toute forme de discrimination, tout préjugé ou l'utilisation de stéréotypes.
- Favorisez le maintien d'un environnement bienveillant et inclusif pour tous les étudiants et étudiantes, ainsi que pour le personnel et le corps enseignant.
- Lorsque vous lancez un nouveau projet ou préparez un nouveau cours, tenez compte des différentes sensibilités, capacités et façons de penser.



3 Durabilité & responsabilité sociale

- Lorsque vous proposez de nouvelles idées, de nouveaux projets ou de nouvelles procédures, prenez en compte la durabilité. Examinez l'impact environnemental et social de ces nouvelles activités. Utilisez toutes les ressources (énergie, eau, produits alimentaires, etc.) de manière responsable.
- Minimisez votre empreinte en adoptant des comportements respectueux de l'environnement sur le campus. Par exemple : ne gaspillez pas la nourriture, évitez les articles à usage unique tels que les gobelets, recyclez vos déchets, utilisez les transports en commun et participez à des initiatives liées au développement durable.



4 Absence de conflits d'intérêts



- Déclarez tout conflit d'intérêts, même potentiel. Si vous ressentez une quelconque pression, contactez une personne de confiance ou utilisez les canaux internes de communication établis.
- Lorsque vous évaluez le travail d'un étudiant ou d'une étudiante, ne laissez aucun intérêt personnel, direct ou indirect, influencer votre évaluation. Restez juste et faites preuve d'impartialité.



5 Conformité



- Ayez connaissance et respectez les politiques internes et les lois applicables en lien avec vos activités. Si une personne vous force à enfreindre la loi ou une politique interne, contactez une personne de confiance ou utilisez les canaux internes de communication établis.
- Les étudiants et étudiantes sont tous et toutes soumis aux règles, règlements et directives de l'EHL et doivent, à tout moment, se conformer à toutes les mesures existantes. Par exemple, les étudiants et étudiantes vivant sur le campus s'engagent à respecter les règlements en vigueur dans les résidences.



6 Confidentialité & vie privée

- Respectez les bonnes pratiques en matière de protection des données. Évitez de partager ou de divulguer des données sensibles.
- Si vous travaillez sur un projet innovant pour une entreprise extérieure, ne partagez ou ne divulguez aucune information confidentielle sans l'autorisation et/ou le consentement de l'entreprise.



Code Éthique EHL

LES PRINCIPES ÉTHIQUES

- Intégrité
- Diversité, équité et inclusion
- Transparence, honnêteté et devoir de diligence
- Anti-corruption
- Responsabilité sociale et développement durable
- Responsabilité
- Conformité
- Confidentialité et vie privée
- Protection des données
- Communication
- Conflit d'intérêts

PRÉAMBULE

Définition et champ d'application

L'EHL est un état d'esprit, basé sur des valeurs et avec une vision définitivement orientée vers l'avenir. L'EHL, en formant et en préparant les futurs acteurs et actrices du secteur de l'hôtellerie, contribue et façonne son évolution. Dans cette optique, il est essentiel pour l'EHL d'avoir un cadre éthique solide reposant sur des principes forts pour toutes ses activités et prises de décisions, tout en contribuant à sa vision et à ses missions.

Dans ce code éthique, l'EHL définit des lignes directrices claires applicables à toutes et tous, dans le cadre professionnel quotidien. Les principes éthiques présentés décrivent le comportement attendu de chacune et chacun dans l'environnement professionnel et servent de guide pour les activités les décisions.

Ce code éthique doit être respecté tant par nos membres internes (staff, faculté et corps étudiantin) que par les actrices et acteurs externes avec lesquels l'EHL entretient des relations, d'affaires ou de collaboration, de quelque nature que ce soit.

Ce code éthique se fonde sur les valeurs de l'EHL ainsi que sur les règlements et directrices préexistants. Il définit un cadre pour l'interaction et la collaboration des membres de la communauté EHL, tant en interne qu'avec des partenaires externes (collectivement désignés dans le présent document sous le vocable « partenaires EHL »). Ce code se veut être un lien entre la vision, les missions et les valeurs fondamentales du groupe EHL.

Objectif

L'objectif de ce code est d'explicitier clairement les principes éthiques centraux pour l'EHL ainsi que les comportements attendus de toutes et tous les membres de l'EHL. Il propose à la communauté et aux partenaires EHL un cadre unique et transparent afin d'interagir de manière saine et positive, tout en respectant les valeurs de l'EHL et contribuant à la mission du groupe.

LES PRINCIPES ÉTHIQUES



Intégrité

FAIRE PREUVE D'HONNÊTÉTÉ

Intégrité professionnelle

La communauté et les partenaires EHL agissent de bonne foi, avec intégrité. Ils et elles font preuve d'honnêteté, de fiabilité, d'impartialité et de diligence dans leur travail. Elles et ils conduisent leurs activités de manière professionnelle et collaborent, sans tirer un avantage déloyal de leur travail ou des actifs de l'EHL. La communauté et les partenaires EHL sont motivés, engagés et se montrent à la hauteur de la confiance qui leur a été accordée dans l'accomplissement de leurs tâches.

Intégrité académique

La recherche et l'enseignement doivent être guidés par des normes d'intégrité scientifique et par de bonnes pratiques académiques. Les procédures de recherche et les résultats scientifiques sont systématiquement documentés et rapportés de manière véridique, transparente et compréhensible.

La communauté et les partenaires EHL engagés dans l'enseignement, le tutorat, la notation et la supervision du travail ou de la conduite des étudiantes et étudiants, veillent à ce que toutes les formes de tricherie et de plagiat soient signalées et sanctionnées.

La communauté et les partenaires EHL respectent et protègent la propriété intellectuelle de l'EHL conformément aux contrats, accords et réglementations connexes. Elles et ils ne s'approprient pas indûment les droits de propriété intellectuelle appartenant à autrui.



Diversité, équité et inclusion

PARVENIR PLUS D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET À UN ENVIRONNEMENT PLUS INCLUSIF

Les personnes sont au centre du secteur de l'hospitalité et demeurent le cœur battant de l'EHL dans toutes ses activités. La diversité, l'équité et l'inclusion sont des forces motrices essentielles au développement et à l'évolution de l'EHL, de l'hôtellerie et plus globalement de la société en général. Accepter les différences, prendre en compte les différentes sensibilités, capacités et façons de penser, et offrir des opportunités adaptées et équitables, contribue à mieux vivre et grandir ensemble.

Ainsi, l'EHL vise à une plus grande diversité, à garantir un traitement juste, impartial et équitable de ses membres et ce à tous les niveaux de l'organisation. La communauté et les partenaires EHL se doivent respect mutuel, contribution à un environnement de travail inclusif ouvert à toutes et tous et exempt de discrimination, d'intimidation, de harcèlement moral et sexuel.

Transparence, honnêteté et devoir de diligence

COLLABORER DE MANIÈRE TRANSPARENTE ET ÉQUITABLE

L'EHL souhaite promouvoir une culture basée sur l'équité et la transparence. La communauté et les partenaires EHL se doivent d'être clairs sur leurs intentions, de collaborer et d'agir avec intérêt pour les autres, afin de favoriser un environnement de travail bienveillant et transparent. Les membres de la communauté et les

partenaires EHL sont ainsi tenus d'être honnêtes et justes dans leurs actions, prises de décisions et leurs relations avec les étudiantes et étudiants, les collègues, les partenaires, les clientes et clients, les anciennes et anciens élèves, à tous les niveaux de l'organisation. Elles et ils évitent systématiquement toute forme de fraude, de vol, de pratiques trompeuses ou d'autres comportements malhonnêtes.

Corruption

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE CORRUPTION

L'EHL rejette toute forme de corruption, qu'elle soit active ou passive, publique ou privée. La communauté et les partenaires EHL s'engagent à agir de manière professionnelle, équitable et intègre dans toutes leurs activités et transactions, quel que soit l'endroit où ils et elles opèrent.

Toute dérogation à ce principe ne sera pas tolérée et l'EHL s'engage à mettre en œuvre et à faire respecter des systèmes efficaces de lutte contre la corruption.



Durabilité et responsabilité sociale

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En lien avec sa stratégie durabilité, l'EHL poursuit ses efforts afin de minimiser son impact sur l'environnement et les ressources naturelles, pour une plus grande cohésion sociale et réduire les inégalités, pour promouvoir un développement économique durable.

La communauté et les partenaires EHL s'engagent à soutenir l'EHL dans l'atteinte de ses objectifs de durabilité, à limiter leur impact

environnemental et à favoriser un développement économique et social durable. Elles et ils favorisent un environnement de travail sûr, sain, respectueux de l'environnement et des conditions de travail. Elles et ils prennent en compte le paramètre durabilité dans leurs activités et prises de décision.

Consciente sa mission éducative et de l'importance de son engagement sociétal, l'EHL attache une grande importance à toutes celles et ceux qui portent ses couleurs, et/ou collaborent avec son groupe. L'EHL attend de sa communauté et de ses partenaires qu'ils et elles agissent de manière professionnelle et responsable pour les préserver les générations futures et opèrent de manière éthique en respectant la protection des droits de l'homme, l'élimination du travail des enfants, la lutte contre la corruption, et en limitant tout dommage à l'environnement et à la santé.

Responsabilité

PRENDRE ET ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

La communauté et les partenaires EHL doivent être responsables de leurs actions, assumer leurs devoirs et faire face aux conséquences qui peuvent en découler. Ils et elles doivent être dignes de confiance et répondre de leur conduite, de leurs décisions et de leurs obligations, et être responsables de leurs jugements et de leurs actions.

La communauté et les partenaires EHL doivent utiliser de manière responsable le pouvoir et l'autorité qui leur sont conférés en tant que professionnels. Ils et elles doivent agir de façon transparente et communiquer directement et clairement les décisions et les actions prises à toutes les personnes concernées.



Conformité

RESPECTER LES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS

La communauté et les partenaires EHL se doivent de respecter les normes, directives et réglementations professionnelles pertinentes, et de se conformer aux lois. Toutes et tous doivent agir et se comporter en ayant à l'esprit la gouvernance multisite du groupe EHL ainsi que l'indépendance juridique des sociétés du groupe. Les exigences des agences d'accréditation internationales de référence doivent également être suivies.

Il est attendu de la communauté et des partenaires EHL qu'ils et elles connaissent et comprennent les directives EHL et s'y conforment tout en respectant les exigences locales applicables dans leur cadre professionnel. La communauté et les partenaires EHL n'imposeront pas à l'EHL, que ce soit par contrat ou autrement, d'obligations indues en matière de droit étranger.

Confidentialité et vie privée

PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PRIVÉES

La communauté et les partenaires EHL se doivent de protéger la confidentialité des informations acquises ou traitées dans le cadre de leurs activités avec l'EHL. Les informations confidentielles concernant les étudiantes et étudiants, les anciennes et anciens étudiants, les collaboratrices et collaborateurs, les clientes et clients, ou les tiers ne doivent pas être divulguées ou utilisées à des fins personnelles, ni à des fins non autorisées par des tiers. La communauté et les partenaires EHL se doivent de suivre toutes les normes légales, contractuelles et professionnelles applicables en lien avec l'utilisation, la divulgation et à la protection de ces informations.



Protection des données

L'utilisation inappropriée ou abusive de données personnelles peut causer un préjudice important aux personnes concernées. C'est pourquoi l'EHL attache une grande importance à la protection de celles-ci. À cette fin, l'EHL prend des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection de ces données. Le traitement des données à caractère personnel, par la communauté et les partenaires EHL, doit respecter les normes de protection applicables.

Communication

COMMUNIQUER DE MANIÈRE OUVERTE, RESPECTUEUSE ET TRANSPARENTE

Les informations communiquées avec toutes parties prenantes de l'EHL doivent être claires, précises, pertinentes et fiables. Une communication professionnelle et de qualité est essentielle pour l'EHL et pour son image. En représentant l'EHL, les membres de la communauté et les partenaires EHL ont le devoir de communiquer de manière claire avec toutes les parties prenantes, y compris les clientes et clients. Une utilisation professionnelle et respectueuse des outils et plateformes d'information et de communication de l'EHL est attendue ainsi que le respect des directives internes, des règlements et des dispositions légales en vigueur.

La communauté et les partenaires EHL se doivent de communiquer avec respect, de manière inclusive et non violente, et contribuer à des relations interpersonnelles saines et positives. Cela implique de communiquer de manière professionnelle, de formuler des critiques constructives, notamment sur les réseaux sociaux.



Conflit d'intérêts

TOUJOURS AGIR DANS L'INTÉRÊT DU GROUPE EHL

Chaque membre doit agir sans conflit d'intérêts dans ses activités professionnelles. Toutes les décisions et actions doivent être prises dans le seul but de promouvoir les meilleurs intérêts de l'institution et le bien public.

Pour rappel, il y a un conflit d'intérêt lorsque les intérêts personnels directs ou indirects d'une personne interfèrent avec les intérêts de l'organisation.

Ainsi, personne ne peut utiliser sa position, les biens de l'EHL ou des informations confidentielles pour en tirer un quelconque avantage personnel, pour influencer une décision ou pour accorder un traitement préférentiel à une personne et/ou une entreprise interne ou externe.

CONCLUSION

Réflexion personnelle et doutes

Rien ne peut remplacer la réflexion personnelle, le discernement et l'intégrité. Si une situation vous met mal à l'aise ou vous questionne notamment quant à sa conformité avec les principes éthiques du groupe EHL, n'hésitez pas à partager vos doutes et questionnements.

Violation du code

Il incombe à chacun et chacune de pleinement respecter les dispositions du code éthique EHL et de s'assurer de son application. En cas de violation des principes susmentionnés, l'EHL prendra position et agira en conséquence. Cet engagement est contraignant pour toute la communauté EHL ainsi que pour tous ses organes exécutifs et de direction. Tout non-respect du code entraînera la prise de mesures appropriées, en tenant compte de la responsabilité sociale de l'EHL.

Non-représailles

Aucune mesure ou action de représailles, de quelque nature que ce soit, à l'encontre d'une personne cherchant des conseils ou signalant de bonne foi une violation potentielle du code d'éthique de l'EHL, ne sera tolérée.

Les fausses allégations sont interdites et feront l'objet de mesures disciplinaires.

NB : Tout ou toute membre EHL faisant l'objet de mesures disciplinaires (ou d'autres sanctions en lien avec son emploi) ne saura être exonéré de ces mesures parce qu'il ou elle a signalé une violation du code.

Mise en œuvre

Ce code englobe et complète les règlements, directives et bonnes pratiques en vigueur à l'EHL.

L'EHL veille à ce que ce code partagé avec toutes les parties prenantes internes ou externes dans le cadre de contrats, d'engagement, ainsi qu'à toute personne représentant le groupe EHL d'une manière ou d'une autre.

Pour toutes questions éventuelles, veuillez nous contacter à CSR@ehl.ch.